



Multi-Accueil « Les Castors Juniors »

Parc Maury

14 Avenue Jean Monestier

48400 Florac

Tél./ Fax : 04 66 45 27 36

Projet Pédagogique

Ce projet pédagogique est à joindre au règlement de fonctionnement déjà existant, dans lequel on trouvera la description de l'établissement, les conditions d'admissions, ainsi que la composition du personnel et des horaires de fonctionnement.

Le multi-accueil « les Castors Juniors » de Florac, a pour vocation d'offrir un lieu d'éveil et d'accompagnement pour les enfants de moins de 6 ans. Cette structure se veut aussi être un lieu d'accueil de qualité pour la petite enfance ; ceci par un respect des règles d'hygiène et de sécurité, par des locaux et du matériel adaptés et par un personnel compétent.

Dans cette optique, 6 grands axes guident notre travail :

- ❖ Accueil et gestion de la séparation
- ❖ Respect de l'enfant
- ❖ Eveil et développement global de l'enfant
- ❖ Autonomie de l'enfant
- ❖ Socialisation de l'enfant
- ❖ Sécurité et hygiène

1. Accueillir et gérer la séparation

Pour créer un climat de confiance mutuelle entre les différents partenaires (parents, enfants, équipe), il est primordial de veiller à l'accueil de l'enfant à la crèche. En effet, pour celui-ci, la plus grande difficulté est de se séparer de son milieu familial. Il convient donc d'accorder une grande importance à la relation avec les parents et la famille de l'enfant face à cette nouvelle situation.

La séparation se fera progressivement afin de faciliter l'adaptation :

- ❖ Dans les premiers jours et dans la mesure du possible, l'enfant et ses parents passeront ensemble quelques heures dans la structure.
- ❖ Puis l'enfant restera quelques heures seulement afin d'éviter une séparation brutale.

Ensuite, au quotidien, les membres de l'équipe veilleront à établir cette relation avec la cellule familiale. Ceci par des dialogues réguliers et approfondis autour de temps privilégiés :

- ❖ A l'arrivée avec leur enfant : il sera important de se renseigner sur la manière dont l'enfant a passé sa soirée, sa nuit et sur sa santé...

S'adresser à l'enfant, le faire participer à la discussion, lui expliquer autant que possible comment va se dérouler la journée pour lui, ce que ses parents vont faire en son absence (travailler, faire les courses...), et lui dire quand ils viendront le chercher... Tous ces mots vont sécuriser l'enfant. Par ce dialogue entre ses parents et les personnes auxquelles il va être confié, il va pouvoir sentir l'intérêt que chacun lui porte.

- ❖ Au départ de la structure : Les parents auront un compte-rendu de la journée toujours en présence de l'enfant en le laissant participer en montrant soit un jeu auquel il a aimé jouer, soit un copain qui attend aussi ses parents... Ce moment du départ est aussi un temps d'accueil. Les membres de l'équipe reçoivent les parents fatigués de leur journée ; il faut là aussi prendre le temps d'expliquer ce qui s'est passé, de rassembler les affaires personnelles.

C'est par l'écoute, la communication, l'échange, l'observation fine que le personnel de la crèche contribuera à résoudre les conflits internes dus à toute séparation (angoisse, appréhension, tiraillements, culpabilité...), et à permettre à chacun d'être en confiance pour passer une bonne journée.

2. Respect de l'enfant

Respecter l'enfant est la condition première de son bon développement. Cela est facilité par le professionnalisme, la motivation de l'équipe et la taille restreinte de la structure.

- ❖ Les activités seront adaptées aux besoins et aux possibilités de l'enfant et ne seront en aucun cas obligatoires (éviter l'activisme, la crèche n'est pas l'école).
- ❖ Afin qu'ils deviennent des repères pour l'enfant, les trois temps quotidiens que sont le repas, le sommeil, le change, devront être organisés de manière à respecter le rythme de vie de chacun.

1. le repas :

Il doit être un temps privilégié d'échange agréable et calme :

- les bébés prennent leur repas du début à la fin avec le même adulte
- répartition des enfants en petits groupes autour de la table
- intégration progressive des plus petits à table avec les plus grands
- dialogue suscité par l'adulte autour du contenu de l'assiette
- les biberons sont donnés dans les bras pour favoriser l'échange avec le bébé, être attentif à ses regards et lui parler.
- découverte du goût et des divers aliments
- limitation des déplacements durant le repas
- indépendance progressive de l'enfant par rapport à l'adulte : passage progressif du biberon à la cuillère, accompagnement de l'enfant à manger seul, autonomie progressive pour débarrasser afin de valoriser l'enfant et de le rendre acteur.

2. Le sommeil :

- respecter les différents rythmes individuels :

Un enfant présentant des signes de fatigue est couché même si l'heure du repas approche.

Un enfant se réveille seul. Il ne sera jamais réveillé par l'adulte même si c'est l'heure du repas.

- créer un climat d'endormissement favorable :

L'enfant prend un objet familier pour s'endormir

Il peut y avoir une veilleuse musicale pour aider à l'endormissement

Certains enfants ont besoin d'être bercés (au bras ou poussette)

On peut aussi chanter une berceuse

Chaque enfant en crèche a un lit qui lui ait réservé.

3. Le change :

Avant et après chaque change se laver les mains et désinfecter le coussin de change.

-Ce doit être un moment d'échange agréable :

Dans tous les cas, on explique à l'enfant ce que l'on fait.

L'animatrice se donnera un espace temps suffisant.

-Ce doit être pour l'enfant un moment privilégié de découverte de sa sensualité et de son Corps :

Maternage

L'adulte répond aux questions de l'enfant concernant ses excréments et les différences anatomiques.

-Il doit permettre une acquisition progressive de la continence :

En concertation avec les parents qui doivent enclencher le mouvement à la maison (lieu plus rassurant). La crèche ne fait que suivre la démarche parentale.

Néanmoins, cette démarche sera envisagée aux environs de 18 mois. Avant cet âge, l'enfant ne possède pas la maturité physique nécessaire à l'apprentissage

Dans tous les cas, le pot est proposé, non imposé.

- ❖ Le respect de l'enfant, c'est aussi la parole. La parole donnée doit être juste car l'injustice est fortement ressentie par les enfants. Dans ses relations avec les enfants, l'adulte doit mesurer l'intensité et le pouvoir des mots. Pour respecter les enfants, il faut être le plus possible à leur écoute et essayer de les comprendre (langage du corps) ; ce qui n'enlève rien au fait que ce respect doit être mutuel. La communication gestuelle associée à la parole est pratiquée dans notre structure afin de favoriser une bonne communication entre équipe et enfants et pour permettre à l'enfant de s'exprimer même si il ne dispose pas encore du langage verbal. Les familles qui le souhaitent pourront être accompagnées par l'équipe et des outils pédagogiques mis à disposition pour pratiquer la communication gestuelle associée à la parole.

3. *Eveil et développement global de l'enfant*

- ❖ **Pour les bébés de 3 à 6 mois**, un matériel de puériculture approprié et sécurisant est utilisé. La relation duelle avec l'adulte est la base de l'éveil sensoriel du tout petit. Les sens sont aussi favorisés par différents jouets et jeux sensoriels. Un espace lumineux et clos par deux petites barrières en bois est réservé aux bébés. Aménagé de grands tapis matelassés et d'un nid bébé pour le confort des tous petits. Nous disposons également d'un hamac et d'une porte bébé respectant la physiologie de l'enfant. Ils pourront y découvrir au travers de jouets, de différents matériaux (tissus, peluches, bois plastique...) des sensations tactiles variées. Pour l'éveil auditif des boîtes à musiques, des grelots, des hochets et les bruits ambiants seront riches en découvertes. Pour ce qui est de la vue, les jouets sont très colorés et cet espace est décoré de différents mobiles réalisés avec l'aide des plus grands et suspendus au-dessus des petites têtes. La vie en collectivité favorise le contact avec les autres ; la présence des bébés dans les bras des différents adultes, sur les transats au milieu de groupe, est en lui-même un apport supplémentaire d'échanges avec l'environnement
- ❖ **A partir de 6 mois jusqu'à un an**, l'accent est mis sur le développement moteur. La position assise amène une autre vision et le déplacement à 4 pattes ou autre permettent de nombreuses découvertes dans le mouvement et la découverte de soi :
 - des jeux de psychomotricité fine, empilements, amènent une agilité des mains.

- Des jeux de doigts et des comptines nomment les différents éléments qui composent le corps.
 - Des jeux dans le miroir amènent la reconnaissance de soi...
- ❖ **De un an à 18 mois :**
- Incitation au déplacement, en aidant les enfants à marcher, à ne pas avoir peur de tomber, à avoir confiance en eux.
 - Jeux qui mettent en avant la notion d'équilibre : monter à l'échelle du toboggan, glisser, enjamber le trotteur ou le camion...
 - Motricité fine : gommettes, collages, coloriages avec feutres ou craies, puzzles à encastrement, transvasements d'eau, de sable, de riz ou de pâtes
 - Début du langage avec les livres et imagiers.
- ❖ **De 18 mois à 2 ans :**
- Renforcement de la station debout par différents jeux d'équilibre et tricycles.
 - Mise en place de jeux symboliques permettant un travail sur l'imaginaire :
 - Jeu de la dinette, de la ferme...
 - Déguisements, habillages des poupons, marionnettes...
 - Motricité fine : pâte à modeler, à sel, peinture, collages divers et puzzles.
 - Développement important du langage : verbalisation du quotidien au travers d'un tableau d'images, de livres et de comptines...
 - Introduction progressive de jeux de règles : rondes, parcours moteurs, lotos imagiers...
 - En complément de ces jouets et jeux faits ensemble dans le cadre de la structure, l'équipe envisage la réalisation de projets éducatifs tels que :
 - Des sorties extérieures (orientations dans l'espace, découverte et apprentissage de l'environnement naturel et citadin) : bibliothèque, maison de retraite, parc de jeux de Florac
 - La venue d'intervenants extérieurs (musiciens, conteurs, gym câline, médiation par l'animal...)
 - Journées à thèmes (avec l'école maternelle, les assistantes maternelles et le RAM, spectacles)
 - Atelier cuisine (élaboration de desserts, atelier gustatif)
 - Atelier théâtre (fabrication de marionnettes et mise en scène avec les plus grands)

Il est évident que la réalisation de ces projets nécessite un budget important et des choix seront fait chaque année en fonction des besoins des enfants, des propositions et des finances de la structure.

4. L'autonomie de l'enfant

Conduire l'enfant à s'assumer tant physiquement que psychiquement.

- ❖ Veiller à ce que l'enfant ait les moyens de surmonter la séparation journalière en permettant la mise en place de repères affectifs stables :
 - L'équipe attachera un soin particulier à la nécessaire période d'adaptation de l'enfant et de sa famille à la structure.
 - Mise en place du dialogue avec les parents.
- ❖ Encourager l'enfant à élargir chaque jour ses possibilités. Pour cela, il sera mené une action :
 - Autour de la découverte de son schéma corporel (comptines, chansons, verbalisation autour des temps de change, miroir dans la salle de jeux)
 - Lui permettant de faciliter son développement moteur par :
 - Un aménagement de l'espace approprié avec matériel adapté

- La cohabitation d'enfants d'âges différents qui entraîne inévitablement une volonté d'imitation des plus grands par les plus petits.
- ❖ Rassurer l'enfant lorsqu'il découvre ses limites, mise en place d'un contexte sécurisant. C'est pourquoi l'adulte veillera à le sécuriser (importance de la verbalisation) :
 - Physiquement :
 - Délimitation de l'espace de jeux
 - Délimitation d'un espace d'activités
 - Psychiquement :
 - Organisation de la journée autour de repères clefs (repas, sommeil, change, jeux) dont le travail type permettra la continuité.
- ❖ Accompagner l'enfant dans son incessant parcours entre dépendance et autonomie :
 - L'enfant ne doit être ni assisté, ni tout puissant. Pour cela, on lui permettra d'opérer des choix (quelle activité va t'on faire ? Choix de sa place à table...)
 - Il sera accepté qu'il puisse régresser :
 - Un enfant qui sait manger seul peut solliciter l'aide de l'adulte
 - Un enfant ayant acquis la continence peut réclamer une couche ou refaire « pipi » dans sa culotte
- ❖ Cependant l'autonomie est axée principalement sur la tranche d'âge des 2 ans aux 3 ans de l'enfant. En effet c'est à cet âge que l'acquisition des règles de vie en collectivité est mise en avant telles que :
 - Apprendre à jouer puis à ranger ; un jeu rangé est un jeu que l'on retrouve... ! à respecter le matériel...
 - Apprendre à s'occuper de ses affaires personnelles (mettre ses chaussures...)
 - Apprendre à s'occuper de soi (se laver les mains, aller au pot ou au cabinet tout seul...)
 - Apprendre à manger seul
 - Apprendre à se respecter pour mieux respecter l'autre.

5. La socialisation de l'enfant

La crèche doit permettre à l'enfant :

- ❖ D'établir au monde un réseau relationnel
 - Avec d'autres enfants
 - Avec d'autres adultes que ceux composant la structure familiale.
- ❖ D'apprendre les premières règles de la vie en collectivité :
 - Un travail d'équipe cohérent permettra à l'enfant de se trouver quelle que soit la personne qui s'occupe de lui, devant des limites permanentes et claires.
- ❖ Lui apporter une variété dans son environnement
 - Par l'aménagement des extérieurs en espace jeux
 - Par la volonté de l'équipe de sortir régulièrement, de le structurer (promenade en ville, au marché, à la bibliothèque, à la maison de retraite, au relais assistantes maternelles)
- ❖ C'est par ces différents exercices, ces temps de regroupements que l'enfant fera cette acquisition des règles nécessaires à cette cohabitation. Cependant, il pourra quand il le désire s'isoler et passer un moment seul pour réaliser ses propres expériences à son rythme ; ceci lui permettra de mieux vivre la collectivité.

6. Sécurité et hygiène

La sécurité est un point à ne négliger sous aucun prétexte ; elle est la clef de voûte de toute la structure. L'équipe l'a toujours en tête, elle surveille en permanence le groupe d'enfants. La vigilance auprès des tout-petits est de mise dans tous les domaines que ce soit au niveau :

- ❖ De l'aménagement des locaux (espace rangé laissant une libre circulation pour éviter les chutes)
- ❖ De l'achat de matériel de puériculture adapté et sécurisant
- ❖ Des jeux et jouets aux normes et distribués suivant les âges concernés
- ❖ Du mobilier sans angles aigus
- ❖ De l'extérieur (dalles antichoc)
- ❖ De l'interdiction à l'accès à la cuisine pour les enfants.

L'hygiène fait bien sûr partie intégrante de la structure que ce soit pour la santé et le bien être de tous. L'entretien des locaux est effectué chaque soir après le départ des enfants et les jouets sont lavés et désinfectés régulièrement.

7. Conclusion

Rien n'est plus beau qu'accompagner un enfant sur le chemin de la vie. Sachons l'aimer, et surtout n'oublions pas de respecter ses droits :

- Le droit à une vie saine
- Le droit à l'expression spontanée
- Le droit à l'estime en tant qu'individu
- Le droit à la dignité et à l'autonomie
- Le droit à la confiance en soi et à l'enthousiasme dans l'apprentissage
- Le droit à un environnement stable et chaleureux
- Le droit au contact social, amical et à la coopération avec d'autres
- Le droit à l'égalité des chances, nonobstant la race, le sexe, l'invalidité
- Le droit à la diversité culturelle
- Le droit à l'appartenance familiale et communautaire.